

# NOTES

## LIVRE PREMIER

CHAP. I. *Vespasien commença sa fortune*, etc. On conjecture que Tacite obtint le vigintivirat sous Vespasien; sous Titus, le tribunat militaire et la questure; et sous Domitien, le sacerdoce quindécimviral et la préture.

CHAP. II. *La Bretagne enfin conquise et aussitôt abandonnée*. Il s'agit de la conquête de l'Écosse par Agricola, laquelle fut ensuite complètement abandonnée. Du temps de Tacite, la province romaine ne dépassait pas l'endroit où, peu après, Adrien fit construire, à la hauteur environ de la ville d'York, le mur qui a porté son nom. Sévère recula encore les limites jusqu'au golfe de Glota et de Bodotria, où fut élevé, à la latitude d'Édimbourg, le mur de Sévère; mais, depuis Agricola, nul général ne tenta d'assujettir de nouveau la partie de l'Écosse qui est au delà, en sorte que sa brillante expédition resta sans fruit, et que les Écossais du nord se vantent encore aujourd'hui de n'avoir jamais été soumis.

CHAP. V. *Les soldats... avaient abandonné Néron contre leur penchant*, etc. Nymphidius et Tigellinus, préfets du prétoire, avaient persuadé à Néron qu'il était abandonné par les prétoriens, et à ceux-ci qu'ils avaient perdu la confiance de Néron, qui allait, disaient-ils, s'enfuir en Égypte. Ce double mensonge décida leur défection, et, par suite, l'arrêt du sénat qui condamnait un empereur au supplice des esclaves.

Sans cette trahison de deux hommes comblés de ses bienfaits, la défaite de Vindex eût peut-être assuré à Néron une longue impunité; car l'indécis Galba, qui venait de se déclarer enfin, n'attendait plus guère que la mort.

*Les gratifications promises au nom de Galba*. Nymphidius avait promis sept mille cinq cents drachmes à chaque prétorien, et douze cent cinquante à chacun des autres soldats. Tous les trésors de l'empire,

jointes aux plus énormes concussions, n'auraient pu acquitter des sommes aussi exorbitantes.

*L'attentat de leur préfet Nymphidius.* Nymphidius fut tout-puissant pendant l'anarchie qui suivit la mort de Néron. Il eut le crédit de faire déposséder Tigellinus, son collègue. Devenu seul chef de cette milice terrible, il osa aspirer à l'empire. Il y avait une conspiration toute prête pour donner à ce bâtard d'une prostituée la place des Césars. On était au moment d'exécuter cette entreprise, où entraient la plupart des prétoriens, lorsqu'un tribun des soldats, éloquent et vertueux, parvint enfin à faire rougir l'armée de son indigne choix. Nymphidius arrive, se croyant sûr d'être proclamé, tenant en main sa harangue de remerciement pour les soldats; il est massacré.

CHAP. VI. *Turpilianus, consulaire.* Avant la défaite de Vindex, Néron avait mandé des troupes de l'Illyrie, de la Bretagne, de l'Albanie, etc. Il avait nommé pour commander cette armée, qui n'était pas encore rassemblée, Pétronius Turpilianus, vieillard presque décrépité.

*Le meurtre de tant de milliers de soldats.* Néron avait annoncé hautement son projet de former en légions les soldats de la marine, espèce de milice presque toute composée d'esclaves, de criminels, et pour laquelle les Romains avaient un souverain mépris. Les légionnaires, au contraire, étaient tous, ou devaient être, des citoyens romains, et jouissaient de la considération attachée à ce titre. Quand Galba fut aux portes de Rome, les soldats de marine vinrent réclamer l'exécution des promesses de Néron. Galba ayant rejeté leur demande, ils s'emportèrent en murmures, en menaces; quelques-uns mêmes tirèrent l'épée. Galba les fit charger par sa cavalerie, et, le carnage une fois commencé, il ne fut plus possible de l'arrêter. Dion rapporte qu'environ sept mille de ces malheureux périrent dans cette journée.

CHAP. VII. *Capito.* Ce Capito était d'une telle insolence, qu'un Romain, condamné à son tribunal, en ayant appelé à César, Capito joua la farce ridicule de monter sur un tribunal plus élevé, et lui dit : « Plaide maintenant devant César. » Puis ayant, comme par dérision, fait recommencer l'instruction, il condamna l'appelant à la peine de mort.

CHAP. XI. *Qui méconnaît et lois et magistrats.* Auguste, réduisant l'Égypte en province romaine, ne voulut pas lui donner la forme de gouvernement que les Romains introduisaient dans leurs conquêtes, et qui avait quelque chose de républicain. Il n'y eut donc à Alexandrie ni sénat ni conseil public, quoique presque toutes les villes de l'empire jouissent de cette prérogative.

CHAP. XV. *Avec l'assentiment des curies.* L'adoption était soumise à trois conditions : 1° que celui qui adoptait fût plus âgé que le fils adoptif, qu'il fût sans enfants et hors d'âge d'en avoir; 2° que la religion et la dignité des deux familles n'en reçussent aucune altération;

3° enfin qu'il n'y eût ni fraude ni collusion, et que l'on ne se proposât d'autre but que les effets naturels d'une adoption véritable. La discussion de ces trois points appartenait au collège des pontifes; s'ils approuvaient la demande, elle était portée devant les citoyens domiciliés à Rome, qui, dans une assemblée par curies, donnaient leurs suffrages.

Au reste, ces comices par curies n'étaient plus qu'une pure formalité; le peuple ne s'y rendait pas. On y envoyait seulement trente licteurs, qui représentaient les trente curies de Rome.

CHAP. XVIII. *Ils envisageaient le donativum comme un droit qui leur était dû.* Du temps d'Auguste, de Tibère, et même de Caligula, on ne connaissait point encore ces libéralités qui furent connues depuis sous le nom de *donativum*, et dans le Bas-Empire sous celui d'*Augustiaticum*. Elles durent leur origine à Claude. « Le premier des Césars, dit Suétone, Claude acheta la fidélité du soldat. »

CHAP. XXIV. *Speculator.* Les spéculateurs étaient des soldats chargés plus particulièrement de la garde des empereurs, qu'ils ne devaient jamais perdre de vue (*speculare*, regarder). Ils portaient une espèce de hallebarde comme nos suisses. On pourrait assez bien les appeler gardes du corps; les prétoriens, garde impériale; et les légions, troupes de ligne.

CHAP. XXV. *L'un, tesseraire.* La *tessera* était une tablette de bois ou de métal sur laquelle on écrivait le mot d'ordre. Le tesseraire était le soldat chargé d'aller prendre chez le chef le mot d'ordre et de le faire passer à toute la légion. L'emploi de tesseraire était permanent.

*Tous tremblaient d'être changés de corps.* Les prétoriens craignaient d'être, par punition, envoyés dans les légions, ou même dans les troupes de marine.

CHAP. XXVII. *Et Othon... en présageait le succès de ses desseins.* Dans la vie d'Othon composée par Plutarque, ou plutôt, suivant Dacier, par un fils de Plutarque, on lit qu'Othon, au contraire, montra un grand trouble, et que la peur lui fit souvent changer de couleur.

XXVII. *Au Vélambre.* Le *Velabrum*, quartier de Rome entre le Palatin et l'Aventin. C'était d'abord un vaste étang sur lequel les barques allaient à la voile (*velum*).

Qua Velabra suo stagnabant flumine, quaque  
Nauta per urbanas velificabat aquas.

PROPERCE, IV, élég. x, 5.

CHAP. XXVII. *Au mille d'or.* Dans le forum. C'est de cette pierre milliaire que l'on commençait à compter les distances sur toutes les routes qui aboutissaient aux extrémités de l'empire romain. Ces pierres milliaires, sur les grandes routes, furent établies par

le tribun Caius Gracchus; et le Mille d'or, au milieu de Rome, par Auguste.

CHAP. XXXVI. *Pour s'élever à l'empire il descendait jusqu'à la bassesse de l'esclave.* Othon avait persuadé aux soldats qu'ils étaient les maîtres de la vie et de la mort des Césars.

CHAP. XL. *Basiliques.* Ce mot signifie *maison royale*. C'étaient des lieux où l'on s'assemblait pour différentes sortes d'affaires, à peu près comme dans nos palais de justice ou nos Bourses. Cette espèce d'édifice servit depuis de modèle aux chrétiens pour leurs maisons d'*assemblée*, ou églises, auxquelles ils ne voulurent pas donner la forme des temples consacrés aux idoles.

CHAP. XLIV. *Eussent troublé d'un sentiment douloureux son cœur,* etc. On lit avec plaisir, dans Dion, les terreurs qui affligèrent Othon dès qu'il eut consommé ses desseins, et qu'il fut maître de l'empire. Il fut si épouvanté la nuit dans son sommeil, qu'il se jeta à bas de son lit, et qu'il eut la honte d'être trouvé dans ces trances par ceux qui montaient la garde auprès de son appartement.

CHAP. LV. *Les légions du Bas-Rhin prêtèrent... le serment,* etc. Sous la république elles prêtaient aussi serment aux généraux, avec cette différence que le nom du sénat et du peuple romain était énoncé formellement, et que sous l'empire il ne fut plus question que de l'empereur. Cependant le nom du sénat et du peuple était toujours sur les drapeaux. Ce fut Constantin qui le fit ôter pour y substituer le monogramme de Jésus-Christ J H S. Julien fit reparaitre sur les drapeaux les initiales S. P. Q. R., qui désignaient le sénat et le peuple romain; mais, à sa mort, elles disparurent pour jamais.

Les empereurs faisaient renouveler le serment des soldats au 1<sup>er</sup> janvier, à l'anniversaire de leur naissance, etc.; surtout ils l'exigeaient, avec plus de solennité, de dix en dix ans, à compter du premier jour de leur principat, et alors ils ne manquaient pas de faire aux soldats les mêmes largesses qu'à leur avènement.

CHAP. LXXIX. *Sous leurs lourdes cataphractes.* On voit de ces cataphractes représentées sur la colonne Trajane. Rien n'est plus extraordinaire à la vue. Les hommes en sont couverts depuis le haut des épaules jusqu'au poignet et jusqu'au bout des pieds; le cheval l'est également depuis les narines jusqu'à la corne du sabot. On croirait voir des dragons écaillés. Cette armure est si juste au corps, qu'elle en laisse apercevoir tous les muscles et suivre les moindres mouvements, comme si l'homme et le cheval étaient entièrement nus. « Pour parvenir à faire leurs cataphractes, les Sarmates, dit Pausanias dans ses *Attiques*, nettoient des cornes de pied de cheval, et les taillent en petites lames semblables à des écailles de dragon. Celui qui n'a jamais vu de dragons s'en fera une idée en pensant à une pomme de pin encore verte. Ils percent ces écailles et les cousent ensemble avec des nerfs de bœuf ou de cheval. »

## LIVRE DEUXIÈME

CHAP. XXV. *Leurs guirlandes entre-croisées d'un arbre à l'autre.* Dans presque toute l'Italie, et notamment entre Crémone et Plaisance, les vignes sont mariées à des arbres plantés en quinconce; elles étendent leurs rameaux, qui courent s'attacher d'un arbre à l'autre, et forment ces espèces de guirlandes que Tacite appelle *nexus traducum*. Ces jets, souvent assez robustes et très-tenaces, suspendus à quelques pieds de terre, devaient gêner beaucoup la cavalerie.

CHAP. XXIX. *Les soldats ont plus de pouvoir que les chefs.* Lucain a rendu cette idée avec une précision énergique: *Facinus, quos inquinat, æquat.*

CHAP. XLIII. *La vingt et unième légion, appelée Rapax* (la Dévorante). Juste Lipse cite un ancien monument, qu'on voit encore au Capitole, où les noms des légions sont gravés par ordre. Comme ces noms reparaitraient plus d'une fois dans le cours de cet ouvrage, il n'est pas inutile de les transcrire ici:

II Augusta.	II Adjutrix.
VI Victrix.	IV Flavia.
XX Victrix.	VII Claudia.
VIII Augusta.	I Italica.
XXII Primigenia.	V Macedonia.
I Minervia.	XI Claudia.
XXX Ulpia.	XIII Gemina.
I Adjutrix.	XII Fulminatrix.
X Gemina.	XV Apollinea.
XIV Gemina.	III Gallicana.
I Parthica.	II Parthica.
IV Scythica.	II Trajana.
XVI Flavia.	III Augusta.
VI Ferratensis.	VII Gemina.
X Fretensis.	II Italica.
III Cyrenensis.	III Parthica.

On voit que les légions étaient distinguées par un numéro et par un surnom. Ce surnom était tiré soit d'une qualité glorieuse, soit de la province où elle avait le plus servi, soit du général qui l'avait levée, etc., etc.

CHAP. LII. *Et en les appelant pères conscrits.* Tarquin l'Ancien avait porté à trois cents le nombre des sénateurs. Tarquin le Superbe ayant, par ces condamnations arbitraires, considérablement diminué ce nombre, Brutus prit, pour le compléter, les premiers de l'ordre équestre. Ces nouveaux sénateurs s'appelèrent *conscripti*, c'est-à-dire

inscrits à la suite des autres. Les anciens sénateurs conservèrent le titre de *pères*, pères. Or, toutes les fois que l'on convoquait le sénat, le crieur appelait d'abord les anciens, *patres*, et ensuite les nouveaux, *conscripti*. Par la suite, au lieu de séparer par une virgule ces deux mots *patres*, *conscripti*, qui exprimaient des personnes différentes, on les réunit, et l'on en fit la dénomination générale de tous les sénateurs indistinctement.

*Honneur hors de saison.* Dans un moment où le sénat était avili, où il était l'esclave d'une soldatesque effrénée, où les soldats venaient de lui enlever le plus beau de ses privilèges, celui de nommer son chef.

CHAP. LIV. *Pour qu'on lui fournit des chevaux sur la route.* Il y avait des postes établies dans l'empire, mais elles n'étaient que pour le besoin de l'État; il fallait un rescrit (diplôme) du prince pour obtenir des chevaux de poste.

CHAP. LXII. *Il avait pour la bonne chère une passion,* etc. Vitellius faisait jusqu'à quatre repas énormes par jour sans en être incommodé, par l'habitude qu'il avait de se faire vomir. Un grand nombre de ses courtisans, moins robustes que lui, périrent à la suite de ces monstrueux festins. C'est à ce sujet que Vibius Crispus, qu'une indisposition avait empêché de s'y trouver, dit assez plaisamment : « Je serais mort, si je n'avais été malade. »

Vitellius dépensa à un seul repas près de huit cent mille francs de notre monnaie. Dans un autre, on servit jusqu'à deux mille poissons et sept mille oiseaux des plus rares et des plus exquis.

Vitellius avait fait faire un plat énorme, qu'il appelait le bouclier de Minerve. Plin l'Ancien rapporte qu'on fut obligé de construire un fourneau exprès pour ce plat : le fourneau était d'une grandeur si démesurée, que, bien qu'il ne fût qu'en terre cuite, il coûta près de deux cent mille francs. Pour faire ce que Vitellius appelait la dédicace de ce plat monstre, on le couvrit de foies de sargets, de cervelles de faisans et de paons, de langues de phénicoptères, et de laitances de murènes, que les matelots et les officiers de ses flottes avaient été occupés à rassembler d'un bout de la Méditerranée à l'autre, depuis Cadix jusqu'à la mer de Crète et au canal de Rhodes.

Le nom de Vitellius était resté à certains mets succulents et recherchés, jusqu'au temps de l'historien Dion, qui rapporte cette anecdote. Le lecteur saura sans doute faire la part de l'exagération.

CHAP. LXX. *Il vit sans horreur tant de milliers de citoyens sans sépulture.* On connaît le mot affreux de Vitellius. Comme plusieurs de ceux qui étaient avec lui marquaient de l'horreur pour cette infection épouvantable de tant de milliers de cadavres entassés : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon, » leur dit-il; et, en même temps, il fit apporter du vin, en but largement, et invita sa suite à en faire autant.

CHAP. LXXVI. *As-tu oublié le meurtre de Corbulon?* Lorsque Corbulon

reçut l'ordre de Néron qui le condamnait à mourir, il dit, en prenant son épée pour se percer : « J'ai ce que je mérite. »

CHAP. LXXXI. *La Cappadoce n'avait point encore de légions.* Ce fut Vespasien qui établit, le premier, un corps d'armée dans cette province, pour la garantir des incursions des barbares, et qui lui donna pour commandant un consulaire, au lieu d'un simple chevalier romain.

CHAP. LXXXV. *La septième Claudiane.* Cette légion avait reçu de Claude ce surnom pour récompense, parce qu'elle n'avait point favorisé la révolte de Furius Scribonianus en Dalmatie. Outre ce nom de Claudiane, Claude lui fit donner par le sénat ceux de *pia* et de *fidelis*. On trouve des médailles avec cette légende : *Legio septima Claudiana, septimum pia, septimum fidelis*, c'est-à-dire à peu près : La septième Claudiane, sept fois dévouée, sept fois fidèle.

CHAP. XCI. *Jour que les défaites de Crémère et d'Allia avaient rendu sinistre.* La journée de Crémère, celle où tous les Fabius furent tués par les Véiens. C'est un trait bien remarquable que celui d'une seule famille, au nombre de trois cents, osant faire la guerre à toute une nation. Les Romains mirent cette journée au nombre des jours sinistres. Cependant cet échec fut peut-être ce qui sauva la république, qui n'eût pas manqué d'être asservie par une famille si nombreuse et si puissante. Pendant sept années consécutives il y avait eu un Fabius dans le consulat, et l'usage en paraissait établi quand elle vint à être presque détruite. Il n'en resta qu'un enfant. — Crémère est aujourd'hui la Varca, et l'Allia s'appelle *torrente di Catino*.

CHAP. XCII. *Il accorda aux bannis qu'on avait rappelés le droit de patronage.* C'était Galba qui avait rappelé les exilés : il n'avait pu leur rendre leurs biens, déjà dissipés par les profusions de Néron; ainsi ils restèrent dans l'indigence. Vitellius, pour les dédommager, leur accorda ce droit de patronage, qui eût été considérable si on ne l'eût éludé.

Les affranchis étaient obligés de donner la subsistance à leur ancien maître, s'il était dans la pauvreté; ils étaient obligés de lui laisser par testament la moitié de leurs biens.

## LIVRE TROISIÈME

CHAP. VII. *La treizième Gemina.* Quand une légion avait été affaiblie par des pertes trop considérables, pour qu'elle pût être facilement re-

crutée on l'incorporait quelquefois dans une autre; et de là vient, selon Dion, le nom de *gemina* ou de *gemella* (double ou jumelle) qu'avaient certaines légions.

CHAP. XXIV. *Car l'ignominie, vous l'avez épuisée.* Les prétoriens, assassins de Galba, mauvais défenseurs d'Othon, licenciés par Vitellius, avaient effectivement épuisé tous les genres de honte. Comme Vitellius avait gardé leurs enseignes, nous venons de les voir conduits par un simple guidon : *vecillum* (ch. XXI). Aussi Antonius leur dit-il que leurs drapeaux sont dans le camp ennemi; et, comme ils n'ont plus l'alternative de la honte, il ne leur propose que la victoire ou la mort.

CHAP. XXVIII. *S'élançant sur la tortue qu'on avait reformée.* Quand les Romains voulaient attaquer une place et s'avancer au pied de la muraille, ils formaient ce qu'ils appelaient la tortue. Les soldats, bien serrés, mettaient leurs grands boucliers cylindriques les uns contre les autres par-dessus leurs têtes. Bien dressés à ces sortes d'attaques, ils formaient un toit si bien composé et si ferme, que les assiégés ne pouvaient ni le rompre ni l'ébranler. Les soldats qui étaient sur les flancs tenaient leurs boucliers inclinés, pour se garantir de côté, eux et leurs voisins.

La colonne Trajane représente une de ces tortues. Celle de la colonne Antonine est encore plus remarquable : les Germains jettent sur ce toit de gros quartiers de pierre, des roues de charrettes; tout cela y reste, sans que la tortue en soit ébranlée.

Montfaucon parle aussi d'une tortue à deux étages d'hommes, qui montait quelquefois jusqu'à la hauteur des murs attaqués (mais comme il faudrait concevoir que chaque homme, tout armé, portât du bras gauche et au-dessus de sa tête un autre homme tout armé, nous nous permettrons de suspendre notre adhésion jusqu'à plus ample informé).

CHAP. XXXIII. *Un seul temple resta debout, celui de Méphitis.* Méphitis signifie *miasme*, *méphitisme*. Les environs de Crémone étant un marais fort malsain, et ses exhalaisons très-meurtrières, la superstition avait cru remédier au mal, en faisant du méphitisme un dieu qu'on cherchait à apaiser par des sacrifices. C'est ainsi qu'elle avait fait le dieu *Rubigo*, de cette maladie des blés connue sous le nom de *rouille* ou de *nelle*.

CHAP. XXXVII. *C'était le premier exemple de consul subrogé, sans destitution, etc.* Cette formalité était si nécessaire, que lorsqu'on voulut faire le procès à Lentulus, complice de Catilina, et qui était préteur, on commença par le faire abdiquer; et, quoique le crime de haute trahison fût censé lui avoir fait perdre, non-seulement les prérogatives de magistrat, mais encore celles de citoyen, on ne se crut pas encore autorisé à négliger une formalité regardée comme indispensable.

CHAP. LV. *Il prodigue aux alliés le droit fédéral.* La politique des Romains avait habilement classé les différents peuples qui concouraient à former leur puissance. Ils avaient ce qu'ils appelaient *amici, civitates liberæ, fœderati, socii*.

Les amis, *amici*, étaient les peuples ou les rois qui, avant d'avoir éprouvé la force des armes romaines, avaient recherché l'alliance de la république; ils restaient toujours à peu près indépendants; ils se gouvernaient par leurs propres lois, et n'étaient liés que par un traité qui les obligeait à secourir les Romains, quand ceux-ci étaient attaqués. Les Romains se chargeaient de les défendre à leur tour.

Les peuples libres, *civitates liberæ*, étaient ceux qui, après avoir été subjugués, avaient obtenu l'exemption de tout tribut, et la liberté de se gouverner par leurs lois.

Les villes *fœderatæ*, car il faut absolument créer ce mot, se gouvernaient aussi par leurs propres lois; mais elles n'étaient pas exemptes de tributs.

Quant à ce qu'ils appelaient *socii*, alliés, l'acception de ce mot variait. Le plus souvent il signifiait, suivant Grævius, les peuples conquis, tributaires, réduits en provinces romaines, et gouvernés par des magistrats de Rome. C'était un nom honorable sous lequel on déguisait la véritable servitude de ces peuples, que l'on appelait aussi *provinciales, tributarii, vectigales, stipendiarii*.

CHAP. LIX. *Les Samnites, les Marses et les Pélagiens.* Le Samnium occupait partie de l'Abruzze citérieure, le comté de Molise, et partie de la terre de Labour et de la Capitanate. Les Pélagiens occupaient le reste de l'Abruzze citérieure, entre les rivières Pescara et Sangro; et les Marses, la partie de l'Abruzze ultérieure, près du lac de Célano.

CHAP. LXXI. *Ils lancent des torches sur un portique qui avançait.* Ces portiques régnaient le long des maisons à la droite de la rue. Il paraît que ce portique saillant était assez éloigné de la porte du Capitole, dont les Vitelliens se seraient retirés, ne pouvant la forcer, faute de machines. Ils ont donc reculé jusqu'à ce portique, auquel ils mettent le feu, qui se communique aux autres. A mesure que ces portiques s'enflamment, les Vitelliens s'avancent, et arrivent une seconde fois à la porte de la citadelle, porte que l'incendie a gagnée.

CHAP. LXXXV. *Ou pour abrégé son opprobre.* — Dion décide que ce fut par compassion; il prête même à ce soldat un mot sublime : « Mon général, dit-il en levant son épée pour le frapper, je n'ai plus que ce moyen de te défendre. »

## LIVRE QUATRIÈME

CHAP. XV. *Un camp d'hiver.* Il importe de fixer les idées qu'on doit attacher à cette expression *hiberna castra*. Elle ne signifie point du tout ce que nous entendons par nos *quartiers d'hiver*, qui sont des cantonnements épars dans différents villages ou dans plusieurs villes voisines. Ces camps *stationnaires* des Romains, car ils les appelaient aussi *stativa*, étaient de véritables villes, entourées de murs crénelés, de dix à douze pieds de hauteur, et fortifiés de distance en distance par des tours, et sur le long desquels régnait une plate-forme assez large pour qu'on pût y établir toutes les machines de guerre propres à repousser les assaillants. Le long de ce mur, en dedans, étaient pratiqués des logements de bois ou de pierre, où les soldats passaient l'hiver commodément et chaudement. Beaucoup de nos villes actuelles, telles que Fécamp, Clostercamp, etc., etc., ne sont que d'anciens camps romains, dont le nom seul atteste leur première origine.

CHAP. XVIII. *Y répondissent par un cri égal.* Dans les armées romaines, rien n'était abandonné au caprice du soldat : le cri même, nommé *barritus*, par lequel on commençait les batailles, avait ses règles. Les *campidoctors* (espèce de maîtres d'armes) enseignaient à le pousser avec force et de concert, en approchant la bouche du bord du bouclier, et en commençant par un bruit sourd, qui, s'élevant et se fortifiant par degré, imitait le bruit des flots qui viennent, en mugissant, se briser contre les rivages. Il ne fallait crier que de près lorsque les deux armées étaient jointes, afin que l'horreur du cri et le fer des traits frappassent l'ennemi en même temps. Jules César observe que ce n'est pas sans raison que les anciens avaient introduit l'usage de faire sonner toutes les trompettes et de pousser un cri général au commencement des batailles : ils ont cru, dit-il, que ce bruit était capable d'animer leurs troupes et d'effrayer l'ennemi.

CHAP. XLI. *Les deux frères Scribonius*, surnommés l'un Rufus, l'autre Proculus. Ils ne s'étaient presque jamais quittés; ils avaient toujours en la même maison, la même table; ils n'avaient point partagé la succession de leur père. Ils coururent ensemble, et avec un égal succès, la carrière des honneurs; ils se virent en même temps gouverneurs, l'un de la haute et l'autre de la basse Germanie.

CHAP. XLII. *Qui n'avait point encore l'âge sénatorial.* La questure était la première dignité qui donnait entrée au sénat, et l'on ne pouvait pas être questeur avant vingt-sept ans. Anciennement il n'y avait que les magistratures curules, telle que la grande éditilité, la préture et le consulat, qui donnassent l'entrée au sénat.

CHAP. XLIII. *Helvidius en conçut l'espérance de pouvoir aussi acca-*

*bler Marcellus.* Ce Marcellus Éprius, ce délateur de Thraséas, périt enfin misérablement. Il était entré dans une conspiration contre Vespasien; il fut condamné par le sénat et se coupa la gorge avec un rasoir.

CHAP. LIII. *Les soldats qui avaient des noms heureux.* Toutes les fois que les consuls faisaient un enrôlement, ou les censeurs un dénombrement, ils ne manquaient pas de nommer d'abord les citoyens qui avaient de ces noms auxquels ils attachaient des idées de bonheur, comme *Valérius*, *Salvius*, qui se rapprochent des mots *valere*, *salvus*, qui veulent dire *robuste*, *bien portant*, etc. Au contraire, ils évitaient ceux qui pouvaient rappeler quelque idée sinistre, comme *Agrippa de ægre partus*, enfanté avec douleur; *Hostilius*, qui semble venir de *hostis*, ennemi. Festus rapporte que, quand on affermaient les domaines de l'État, on commençait toujours par le lac *Lucrin*, parce que ce nom ressemble à *lucrum*, lucre, gain.

*D'un arbre agréable aux dieux.* Ces arbres étaient le chêne, l'yeuse, le liège, le hêtre, le coudrier, le sorbier, le figuier blanc, le poirier, le pommier, la vigne, le prunier, le cornouiller, le lotier.

CHAP. LVII. *Cependant Sabinus, après avoir détruit tous les monuments qui pouvaient rappeler l'alliance*, etc. Ces monuments étaient les colonnes ou les tables d'airain sur lesquelles on avait gravé les traités.

*J'en parlerai dans la suite.* La partie de cette histoire où devait se trouver ce récit est malheureusement perdue.

CHAP. LXX. *Celui des singulaires.* Les singulaires étaient une milice particulière qui, par ses fonctions, se rapprochait assez des prétoriens. Quand l'empereur allait au combat, il avait un corps de prétoriens à sa droite, et à sa gauche, un corps de singulaires. Ceux-ci campaient toujours à l'armée à côté des prétoriens.

CHAP. LXXXIII. *Qu'il avait fait venir d'Eleusis.* Cette ville était fameuse par son temple de Cérès, où se célébraient les mystères des initiés. Deux Acarnaniens, étant entrés dans le temple au moment de la célébration des mystères, furent tués comme s'ils eussent commis un crime abominable, quoiqu'il fût notoire qu'ils n'étaient entrés que par mégarde.

## LIVRE CINQUIÈME

CHAP. V. *Venaient y porter en foule leur argent et leurs offrandes.* Cicéron, dans l'oraison pour Flaccus, dit qu'il n'y avait pas d'année